



DOSSIER DE CANDIDATURE INSTALLATION FOOD-TRUCK

Lieu d'installation :

Produits de vente :

DEMANDEUR - CANDIDAT

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Domiciliation/adresse :

Contact(s) téléphonique(s) :

Email :

BESOINS

Surface d'occupation (en mètre) : Largeur au sol : Longueur au sol :

Électricité : oui non

Informations complémentaires :

Joindre les documents suivants :

- Photocopie de la pièce d'identité du dirigeant officiel
- Photocopie de l'extrait de Kbis de moins de 3 mois, inscription au registre du commerce ou registre des métiers de l'artisanat.

DROITS DE PLACE TARIFS 2024			
DROITS DE VOIRIE		SUPPLÉMENTS APPLICABLES SUR LES DROITS DE PLACE OU DE VOIRIE	
Commerce ambulant - par m ² par jour	2,15 €	Option électricité par jour et par commerce - volant	
Pénalités pour défaut de déclaration initiale ou prolongation non déclarée (Les frais de pénalités s'ajoutent au tarif en vigueur facturé pour les droits de voirie)	30,00 €	Petit consommateur (ayant au maximum un appareil CB, une balance et un petit éclairage)	3,15 €
		Gros consommateur (ayant besoin de froid et/ou de chaud) (limite maximale de consommation 220 volts / 3680 watts / 16 ampères)	4,20 €
		Branchement non déclaré (Abonnés ou volants)	15,00 €

Mairie de Château – Thierry / Police Municipale
16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry
☎ tel : 03.23.84.87.09 / 06.12.59.17.87
✉ e-mail : policemunicipale@ville-chateau-thierry.fr

Le :
Date et signature du demandeur :

Mairie de Château-Thierry
Place de l'Hôtel de ville - BP 20198
02405 Château-Thierry Cedex
contact@ville-chateau-thierry.fr
03 23 84 86 86 - chateau-thierry.fr